



Litige avec sfr concernant le retour de matériel

Par **bethy95**, le **06/12/2010** à **20:35**

Bonjour,

J'ai résilié mon contrat internet avec SFR en juillet 2010, suite à cela, j'ai renvoyé mon matériel "décodeur TV et décodeur internet.

SFR me facture le décodeur TV, invoquant que je n'ai pas retourné celui-ci. je leur ai téléphoné pour leur faire part de leur erreur et de vérifier à nouveau le contenu de mon colis. La personne en ligne m'a conseillé d'envoyer un courrier, ce que j'ai fait le 29 Octobre.

Aujourd'hui je reçois un courrier d'huissier, m'intimant de régler ma dette plus les frais de dossier.

Je me refuse à payer un appareil que je ne possède plus et qui m'est d'aucune utilité.

J'aimerais savoir à qui m'adresser et connaître la démarche à suivre pour régler ce litige.

Merci par avance